

fants. J'ai foi en son avenir et quand bien même mes enfants seraient seuls à y aller, je n'en serais nullement découragé.

Il y aura, sans doute, des déceptions, des revers et du découragement, surtout pour nous qui ne sommes pas au fait du défrichement. Il y aura à supporter avec patience les sottises criardes de quelques mécontents peut-être, qui feront métier de décourager les autres pour tenter de justifier leur manque de courage.

Mais quand un jeune homme se sera rendu compte que dans trois ou quatre ans, il pourra se trouver possesseur d'une terre de 118 arpents, qui produira alors assez pour le faire vivre et le rendre indépendant, tandis que s'il reste ici il a la perspective d'être journalier toute sa vie ou d'émigrer aux Etats-Unis, sans aucun avenir pour ses enfants ; alors, messieurs, ce jeune homme se cramponnera à son lot, il le cultivera avec amour, et la terre, toujours généreuse, outre la subsistance de sa famille, lui donnera aussi les moyens d'ouvrir d'autres lots pour y établir ses enfants, qui seront, eux aussi, propriétaires à leur tour.

C'est une bonne occasion pour ceux qui n'ont pas les moyens d'établir leurs enfants auprès d'eux. Avec un peu d'aide, ils seront en état de se tirer d'affaire en peu de temps. Quand à ceux qui veulent aller au nord eux-mêmes, mais qui ne peuvent s'y rendre que dans une couple d'années, ils pourraient prendre deux lots et en passer un à une pauvre famille qu'ils y enverraient à leurs frais, laquelle s'engagerait à faire du défrichement sur le lot du bienfaiteur, pour rembourser les avances faites par lui pour le déplacement et la subsistance.

Tous deux y gagneraient. Le premier, outre le mérite d'une bonne action qui en définitive ne lui coûtera rien,—aura l'avantage d'arriver sur un lot déjà avancé en culture, et le second, le miracle de posséder une terre qui ne lui aura rien coûté, à part les 30 centins l'acre. Je ne conseille pas à ceux qui sont riches, ni à ceux qui vivent bien ici et qui ont un avenir assuré, de s'enfoncer dans la forêt. Que l'on me comprenne bien, ce que j'aimerais à attirer dans le nord, c'est le surplus de la population, qui est exposée à émigrer aux Etats-Unis.

Si la nouvelle peut intéresser les futurs colons, je leur dirai que je passerai l'été à Montarville, pour surveiller l'établissement de mes enfants. Je me ferai un plaisir d'aider de mes conseils et de mon influence ceux qui y prendront des terres.

La société de Colonisation Montarville me chargera probablement de surveiller ses intérêts et d'assigner des lots aux acquéreurs. Vous avez vu, par l'ordre du Conseil qui nous concède la réserve de notre canton, que les lots ne seront vendus qu'à ceux qui seront désignés à l'agent, par la société ou son représentant. C'est bien l'intention de la société de favoriser les gens du sud, mais si dans un an ou deux, les demandes cessent, alors je suis porté à croire que la société ouvrira le canton à tous ceux qui se présenteront, afin de pouvoir remplir ses obligations.

Je dois vous dire qu'un grand nombre de personnes des cantons du Nord et du bas de la Lièvre m'ont déclaré qu'elles se rendraient là dès que nous aurions ouvert un établissement. Je ne conseille à aucun de vous d'y aller si ce n'est pas son goût, mais je prie ceux qui sont décidés à y aller, de s'y rendre assez tôt pour que nous soyons tous ensemble.

Le choix des lots, est une affaire très délicate ; je tiens à vous déclarer que je ne puis m'en charger. Chacun choisira le sien, et dès que la société